

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**8° CONFERENCE DU
RESEAU AFRICAIN DES INSTITUTIONS
DE MICROFINANCE (AFMIN)**

**DISCOURS DE MadaMe NdeYe KHAdY dIOP
MINISTRE D'ETAT MINISTRE DE LA FAMILLE DE
LA SECURITE ALIMENTAIRE DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ DE LA
MICROFINANCE ET DE LA PETITE ENFANCE**

Méridien Président, le 08 décembre 2009

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU
CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS
GENERAUX ET NATIONAUX

MESDAMES ET MESSIEURS LES PARTENAIRES
TECHNIQUES ET FINANCIERS

MONSIEUR LE PRESIDENT DU RESAU AFRICAIN DE
MICROFINANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE DES INSTITUTIONS DE
MICROFINANCE

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

DISTINGUES INVITES

CHERS PARTICIPANTS

MESDAMES ET MESSIEURS

Le Sénégal s'honore toujours d'offrir son hospitalité à l'Afrique pour marquer son ancrage dans les valeurs du panafricanisme et contribuer encore au processus de d'unification du continent.

Je voudrais au nom de Monsieur le Président de la République, Son Excellence, Maître Abdoulaye WADE, remercier le réseau africain de microfinance d'avoir porté son choix sur notre pays pour abriter sa 8^{ème} Conférence portant sur le thème : *Construire des systèmes financiers ruraux : propositions concrètes de la micro-finance.*

Je réponds, pour ma part, à votre aimable invitation pour magnifier le dynamisme d'un secteur, encourager les acteurs africains et m'interroger, encore avec vous, sur les modalités d'optimisation de la contribution à l'amélioration de la qualité de vie des populations démunies et leur accès à des ressources financières.

Comme vous le savez, notre Pays s'est doté, depuis l'avènement de l'alternance, d'un Ministère chargé de la microfinance, faisant ainsi du Sénégal, l'un des premiers pays au monde, à accorder autant d'importance à ce secteur, en termes d'innovations, sur le plan institutionnel.

En effet, les hautes Autorités ont compris très tôt, qu'il ne suffisait pas simplement de mettre en place un cadre normatif, limité à la supervision; fallait-il aussi accompagner ces institutions de type nouveau, dans la promotion de l'initiative privée, en mettant en place un cadre adéquat et sécurisé, apte à assurer leur développement.

Depuis, beaucoup de pays africains ont suivi notre exemple, (qui a servi de modèle), en créant des ministères chargés de la microfinance. Nous nous en réjouissons très fortement.

Comme vous l'avez sans doute noté, ce Ministère a grandement contribué à la crédibilité et la visibilité de la Microfinance au Sénégal. A titre illustratif, permettez-moi de rappeler:

1. L'élaboration d'une stratégie nationale et d'une lettre de politique sectorielle (**LPS**) de la microfinance, avec comme corollaire, l'élaboration d'une Lettre de Politique Sectorielle des Petites et Moyennes Entreprises ; cette articulation devrait favoriser l'élargissement de l'offre de financement, en comblant l'insuffisance de ressources financières longues et stables ;
2. La Mise en œuvre efficiente et coordonnée du plan d'action de la Lettre de Politique Sectorielle, budgétisé à hauteur de **35 milliards de FCFA**, avec pour finalité d'assurer une inclusion financière de toutes les couches de la population, à travers une gamme diversifiée de produits financiers ;

3. Le rôle joué par l'Etat dans la réglementation, la régulation et la supervision des interventions des Systèmes Financiers Décentralisés (**SFD**);
4. Le rôle de pionnier du Sénégal dans la sous région, dans la mise en œuvre des réformes (Premier pays à avoir adopté, promulgué et publié la nouvelle loi régissant les SFD, etc.) et surtout sa place de leader, dans le respect des indicateurs de gestion et de performances.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités ;

Sur l'année 2008, les statistiques mettent en évidence, notamment, que sur un échantillon de **103 SFD**, réalisant environ **90 %** des transactions courantes, les dépôts collectés par l'ensemble des SFD de **l'UEMOA**, sont estimés à **459,2 milliards de FCFA** ; ils représentent ainsi, **7,4 %** des dépôts détenus par les banques. L'encours des crédits de l'ensemble de ces SFD, est estimé à **441,8 milliards** à la fin décembre **2008**.

Ces chiffres sont assez éloquentes et permettent de comprendre que le chemin qui reste à parcourir, est encore long et le chantier immense.

Si nous devons en chercher les causes, nous pouvons, entre autres retenir, que :

- l'insuffisance et l'inadéquation des services financiers offerts, limitent l'accès de certains ménages à revenus modestes et certains secteurs de l'économie, comme l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le secteur agricole qui représente la première source de création de richesses dans nos pays en est hélas, la victime principale alors qu'il contribue à plus de **25 % du PIB** et emploie **plus de la moitié** de la population active.
- La crise financière qui a secoué le monde et qui s'est transformée en crise économique, a, dans une grande mesure, aggravé la situation déjà difficile de nos populations rurales. Cette crise a entraîné une méfiance des marchés financiers et une réduction importante des investissements privés **en Afrique**, en **2009**.

L'on a noté également une baisse sensible de l'Aide Publique au Développement, qui finance l'essentiel des investissements destinés aux infrastructures agricoles et à la lutte contre la pauvreté.

Cette diminution des investissements dans l'agriculture est aggravée par la baisse des cours des matières premières, avec la perte de pouvoir d'achat des producteurs. A titre d'exemple : La production agricole de **2008-2009** a connu une croissance par rapport aux années antérieures, mais les effets bénéfiques risquent d'être annihilés par la baisse des cours mondiaux.

C'est pourquoi, Monsieur le Président de la République avait instruit le Gouvernement, pour la présente campagne agricole, de procéder à une subvention du kilogramme **d'arachide de 40 FCFA**, et ce qui permettra aux producteurs de maintenir leur pouvoir d'achat.

C'est là autant d'éléments, pour mesurer toute l'ampleur et la dimension que recouvre la prise en charge du monde rural, ainsi que toute la détermination et l'engagement sans faille du Gouvernement, à trouver des solutions satisfaisantes, en parfaite conformité avec leurs légitimes aspirations, pour ne pas dire, leurs fortes exigences.

Mesdames et Messieurs

Pour accroître l'accessibilité et diversifier l'offre de services financiers en milieu rural, la Lettre de Politique sectorielle de la Micro finance au Sénégal, a prévu plusieurs chantiers et mesures d'accompagnement incitatives, parmi lesquelles, nous pouvons citer :

1. La promotion de « la banque par le téléphone mobile » ou **mobile banking**, qui consiste en l'utilisation du téléphone portable pour effectuer des transactions financières (informations sur le compte, dépôts, remboursements, transferts d'argent, etc.) et qui aboutira, nous l'espérons, à la mise sur pied d'une plateforme technique « mobile banking », ouverte à tous les acteurs du secteur financier et à tous les clients des institutions couvertes par un réseau de téléphonie mobile ;

2. La création de nouveaux produits financiers attractifs et durables à travers un processus de recherche-action ;

3. La mise en service de guichets mobiles dans les zones enclavées, dont les conditions, en termes d'infrastructures, ne permettent pas l'installation d'agences ;

Cette extension et diversification de l'offre de services financiers, est accompagnée d'un vaste programme de professionnalisation des systèmes financiers décentralisés et dont les principaux axes sont :

1. La création d'un Centre de traitement informatisé de **36 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)** localisés dans **les zones rurales**, pour assurer la sécurisation de leurs opérations financières, sur financement de la coopération Canadienne ;
2. La mise en place de systèmes d'information de gestion et de contrôle interne performants ;
3. La mise en place d'outils méthodologiques et de gestion adaptés aux SFD ;
4. L'amélioration de la qualité de la gouvernance dans les institutions ;

5. La transformation institutionnelle des Groupements d'Epargne et de Crédit et la mise en réseau des SFD isolés.

Le Gouvernement a initié et engagé, le processus de syndicalisation des paysans. Cette initiative très courageuse du reste, symbolisant notre ouverture à la modernité et notre engagement résolu dans un idéal démocratique, par la valorisation des personnes (souvent marginalisées), sera renforcée par la création de la Banque verte et de la Compagnie nationale d'assurance agricole, auxquelles les hautes Autorités sont profondément attachées.

Mesdames, Messieurs

Je voudrais saisir ce moment, pour vous exhorter à vous approprier ces importants dispositifs, qui peuvent nous valoir de réelles satisfactions.

Ces efforts si louables soient ils, n'ont de sens que s'ils sont combinés et renforcés par :

1. L'implication positive et effective des collectivités locales, pour une meilleure offre de services en milieu rural ;
2. Le renforcement du rôle du secteur financier pris dans sa globalité, dans le financement agricole (semences, intrants et commercialisation), avec un accent particulier dans le développement des filières agricoles, artisanales et de transformation.
3. la suppression des intermédiaires dont l'intervention pose souvent des hypothèques sur le marché et entame les marges des producteurs.

Il nous paraît de plus en plus évident, et vous devez vous en convaincre, que les défis à relever pour trouver la bonne formule à la problématique du financement rural sont importants, mais restent à notre portée.

Cette rencontre ne devrait pas être une de trop. Pour bien marquer la différence, elle peut être considérée, à juste raison comme un tournant décisif, dans la recherche d'une alternative crédible, au profit de nos populations.

Il vous appartient donc, membres et dirigeants d'**AFMIN**, d'être au premier plan, en tant que force de propositions concrètes, plutôt que de subir ou de suivre des initiatives élaborées à un autre niveau ; la place et la dimension de votre institution, commandent une rupture profonde dans ce domaine.

Mesdames, Messieurs

Permettez-moi, avant de terminer, de présenter mes chaleureuses félicitations à **l'Association Professionnelle des SFD du Sénégal (AP/SFD)**, pour le rôle combien important qu'elle ne cesse de jouer, à côté **des Autorités et des Partenaires Techniques et Financiers** qui, depuis la phase d'émergence, à la fin des **années 80**, n'ont ménagé aucun effort pour le développement du secteur de la Micro Finance au Sénégal et en Afrique. Je vous exprime ici ma très profonde gratitude.

C'est sur ces mots, que je déclare ouverte au nom de Monsieur le Président de la République, la huitième conférence du Réseau Africain des Institutions de Micro finance (**AFMIN**). Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.

